



N° 81-Juillet 2014

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



Sommaire :

- Mot du maire
- Actualités administratives
- Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne
- Délibérations du Conseil Municipal
- Budget 2014
- Commissions
- Personnel communal
- Etat civil
- Enfance et jeunesse
- Sarry au fil du temps
- Informations pratiques
- Sitac

SARRY

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Site Internet :

www.sarry-champagne.net

Le mot du Maire

Les beaux jours arrivent et SARRY prend les couleurs de l'été. Le fleurissement se termine et cette année encore, nous avons droit à un panel de couleurs éclatantes qui égaie les rues de notre village. Merci aux services techniques et aussi aux membres du conseil municipal des jeunes qui, lors d'un mercredi après-midi, ont participé à ces plantations.

Les nouveaux élus se sont mis au travail, et le premier gros dossier concerne la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ce n'est pas uniquement le rythme des enfants qui va changer mais bien celui de tous (employés aux écoles, professeurs des écoles et celui des parents) car les enfants vont reprendre l'école le mercredi matin et pourront participer à des activités après la classe de 16h30 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi. Il faudra certainement un petit rodage pour que tout se passe bien.

Le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 a fixé la modernisation de l'alerte des populations comme un objectif prioritaire de l'action gouvernementale. A cet effet, il a donc été installé une sirène sur le toit de la salle des fêtes. Celle-ci est commandée par le service de la préfecture et a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes.

Il s'avère que depuis quelques semaines, des personnes malveillantes mettent le feu aux bacs à ordures ménagères et nous avons évité la catastrophe récemment à la salle des fêtes. Ceci a un coût et c'est encore le contribuable qui va en faire les frais.

Je vous demande de faire attention et de signaler en mairie, les agissements de certaines personnes si vous en êtes témoin. Je compte sur vous !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Bien cordialement,

Hervé MAILLET

Délibérations du Conseil Municipal

Les délibérations des derniers conseils

Séance du 28 mars 2014 :

- Installation du conseil municipal : élection du maire et des adjoints.

Séance du 7 avril 2014 :

- Délégation du maire de certaines attributions concernant les marchés, les assurances, les concessions de cimetière, la possibilité d'intenter des actions en justice ou défendre les intérêts de la commune.
- Fixation des indemnités du maire et des adjoints.
- Election des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal de distribution d'eau potable du Mont Louvet. Elus : Hervé MAILLET, Michel LALLEMENT, François DOMMANGE, Armelle MONTEL MARQUIS.
- Election des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Marne moyenne. Elus : Carine MARAT, Armelle MONTEL-MARQUIS, Claude MICHELIN, Isabelle VERDIER.
- Constitution de la commission d'appel d'offres. Elus : André LEBLANC, François DOMMANGE, Jeannine ANDRÉ, Bruno BRÉMONT, Pascal WEBER, Sylvie RÉGNIER.
- Election des délégués de la commune auprès du comité syndical du SIEM (Syndicat intercommunal Energie Marne). Elus : Jean-Noël DEROCHE, André LEBLANC, Laurent TAPIN, Claude MICHELIN.
- Formation de commissions communales : voir le numéro spécial du Sarrysien (avril 2014).
- Désignation d'une déléguée du conseil municipal auprès du Comité National d'Action Sociale : Armelle MONTEL-MARQUIS.
- Désignation d'un correspondant défense : Claude MICHELIN.

Séance du 14 avril 2014 :

- Vote du compte administratif 2013, de l'affectation du résultat et du budget primitif 2014 (voir présentation au sein de ce numéro).

Séance du 12 mai 2014 :

- Organisation et tarifs des activités périscolaires.
- Constitution de la commission communale des impôts directs : 32 personnes désignées. Le service des impôts choisit 8 membres titulaires et 8 suppléants dans cette liste.
- Désignation du représentant de la commune à la commission de transfert de charges de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne : François DOMMANGE.

Séance du 23 juin 2014 :

- Modification des statuts du SIDEP du Mont Louvet (syndicat intercommunal de distribution d'eau potable)
- Modification de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet, portant de 28 à 29 le nombre d'heures de cet agent pour s'adapter aux temps scolaires.
- Tarifs de la cantine scolaire 2014-2015 : le prix du repas programmé à l'avance est fixé à 4,55 €, le repas occasionnel à 5,70 €, le repas «pour les familles bénéficiant des conditions CMU» à 3,30 €.
- Création d'une garderie extra-scolaire de 17h 30 à 18 h.
- Travaux d'accessibilité de la mairie : dépôt des dossiers d'accessibilité et d'urbanisme.
- Etablissement de la liste préparatoire pour les jurés d'assises : 6 personnes de plus de 23 ans sont tirées au sort sur la liste électorale.
- Motion de soutien aux maires de France à propos des financements publics prévus à la baisse.

Toutes ces délibérations sont consultables sur le site communal: www.sarry-champagne.net

Actualités Administratives

Agenda des démarches :

• Inscriptions à l'école maternelle et primaire :

Les inscriptions pour septembre 2014 s'effectuent en mairie.

La rentrée scolaire des élèves est reportée au 2 septembre 2014, au lieu du 1^{er} septembre 2014.

• Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD):

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée défense et citoyenneté (JDC).

Validité de la carte nationale d'identité portée à 15 ans:

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures passe de 10 à 15 ans. Les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 bénéficient de cette prolongation de 5 ans, sans démarche particulière.

Cette prolongation ne concerne pas les cartes délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

La réunion d'installation du conseil de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne s'est déroulée le 17 avril 2014. Au cours de cette séance il a été procédé à l'élection du Président : élu Bruno BOURG BROCC. Il a ensuite été procédé à l'élection des 15 vice-présidents de la nouvelle communauté d'agglomération.

Lors de la réunion du conseil communautaire du 22 mai 2014, les différentes commissions dont la liste suit ont été constituées et les membres ont été désignés :

Les 8 commissions :

- finances et ressources humaines,
- aménagement du territoire,
- scolaire – périscolaire, enseignement supérieur et recherche,
- développement économique,
- habitat et cohésion sociale,
- transport et voirie,
- environnement et développement durable,
- sports, culture, tourisme et loisirs.

Les 3 délégués communautaires élus pour représenter Sarry participent chacun à une de ces commissions :

- ⇒ Hervé MAILLET : commission scolaire – périscolaire, enseignement supérieur et recherche,
- ⇒ Bruno BRÉMONT : commission sports, culture, tourisme et loisirs,
- ⇒ Sylvie RÉGNIER : commission aménagement du territoire.

Pour de plus amples informations sur le fonctionnement de la communauté n'hésitez pas à consulter le site internet : www.citesenchampagne.net

Les Commissions

Finances

Petit cours sur le Budget 2014

Un budget communal n'est pas un budget de ménage ; il diffère par le fait que l'on distingue deux modes dépenses-recettes :

Le fonctionnement avec :

- des charges récurrentes de la vie de tous les jours,
- des recettes provenant des contributions fiscales des habitants, des dotations d'État, des produits de location d'immeubles ...

L'investissement avec :

- des dépenses de types matériels roulants ou autres, installation construction, les remboursements d'emprunts liés aux dépenses,
- des recettes de type emprunts ou subventions ...

Ces deux postes sont bien différenciés dans l'élaboration du budget. (Voir illustration).

Pour élaborer un budget, il faut le report des soldes de l'année précédente.

Le Trésor Public nous fournit le compte administratif où l'on retrouve l'excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1.

L'administration nous évalue les dotations d'État (615 000 €) variant au bon gré des politiques du gouvernement. Cette année, la baisse est de 10 000 €.

Les recettes fiscales directes (Taxes d'habitation, foncières bâties et foncières non bâties) sont évaluées avec les bases (somme des valeurs locatives X taux d'imposition en vigueur dans la commune).

Les dépenses sont évaluées en fonction des prévisions de dépenses ou réévaluées en tenant compte de l'inflation.

Les lignes des comptes doivent être pourvues pour pouvoir effectuer les dépenses qui s'y rattachent.

Les taux de contribution

Avec l'élargissement de notre nouvelle communauté d'agglomération et la mise en place de sa contribution propre, les taux d'imposition communaux évoluent à la baisse, dans le but de maintenir une pression globale identique. Pour compenser ce manque de prélèvements fiscaux, un montant de 23 000 € est versé à notre budget par Cités en Champagne. (Somme déduite de notre contribution CAC, soit 122 383 €).

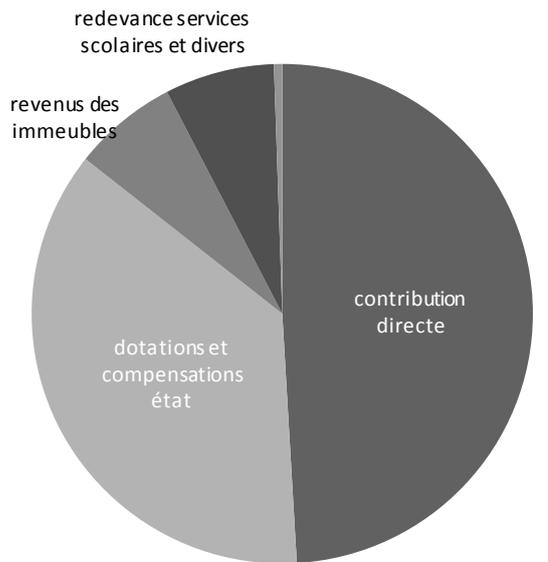
	Avant nouvelle EPCI	après réforme EPCI
Taxes d'habitation	17.90 %	17.45 %
Taxes sur foncier bâti	19.22 %	18.46 %
Taxes sur foncier non bâti	18.15 %	15.00 %
1ere mutation	6.66 %	6.66 %

Les dépenses prévues en 2014 :

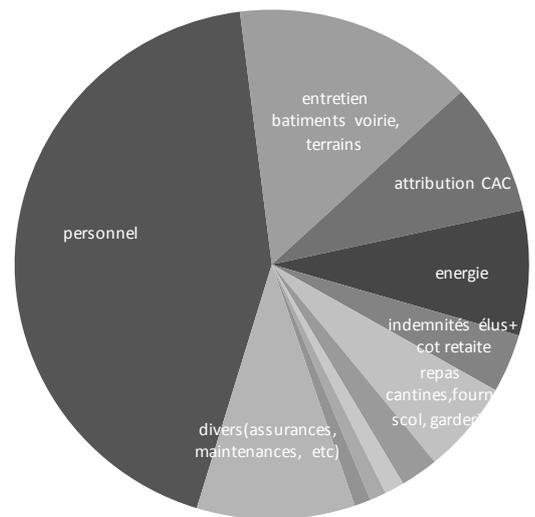
- Revêtement du court de tennis : 52 140 €
- Remplacement de 20 lanternes, rues du moulin, des prières et croix blanche : 4 320 €
- Séparateurs de voirie blancs, rouges : 2 400 €
- Panneaux divers : 3 250 €
- Véhicule utilitaire : 12 000 €
- Matériel divers (pompe à eau, marteau perforateur, balayeuse....) : 3 000 €
- Poubelles, bancs : 1 200 €
- Livres bibliothèque : 4 700 €

- Fournitures scolaires : 7 265 €
- Réparations électriques suite rapport annuel : 6 073 €
- Aménagement de la cour de la mairie : 129 700 €
- Eclairage et génie civil route de Sogny : 56 740 €
- Travaux réalisés début 2014 : aménagement voirie grande rue/rue des fosses : 19 800 €

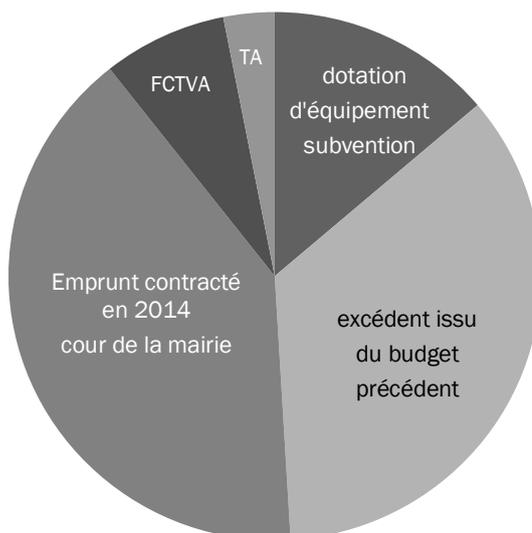
Budget 2014 : Les grandes masses



Recettes de fonctionnement : 1 705 301 €

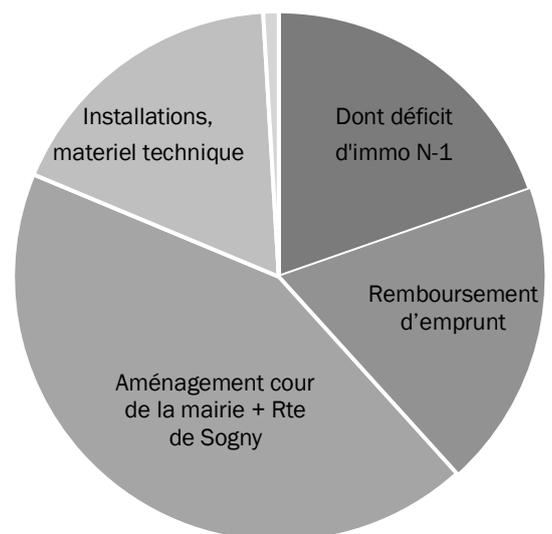


Dépenses de fonctionnement : 1 509 322 €



FCTVA : TVA reversée par l'Etat TA : Taxe d'aménagement

Recette d'investissement : 323 323 €



Dépenses d'investissement : 476 900 €

Le solde de ces recettes/dépenses s'élevant à 42 492 €, sera inscrit au compte des dépenses imprévues afin d'équilibrer le budget 2014

Voirie

Résumé du travail de la commission voirie et réseaux du 26 mai 2014

Les projets et réalisations de la précédente commission :

La grande rue : rappel du projet de mise en sécurité des carrefours et effacement des réseaux de cette rue. Une consultation de maîtres d'œuvre va être menée pour déterminer un chiffrage des travaux à réaliser.

La cour de la mairie : dossier suivi par les services de la CAC. Les travaux qui devaient démarrer en juin puis septembre prennent du retard.

La rue du moulin : voirie et trottoirs ont reçu un nouveau tapis d'enrobé pour un coût de 110 000 € avec un dépassement de 10 000 € (pour supplément de trottoirs).

La route de Sogny : l'effacement de réseaux est en phase de réalisation. Une grande partie des réservations est mise en place. La phase devis des éclairages auprès de CEGELEC est en cours. Une variante LED a été demandée. Les travaux devraient démarrer en septembre.

Le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) : le plan de mise en accessibilité a pour objet de préciser les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus. Il tient compte des dispositions du plan de déplacements urbains et du plan local de déplacements, s'ils existent.

Toute la voirie présente sur le territoire de la commune est concernée par le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, que cette voirie soit gérée par la commune, la CAC, le département (RD) ou l'État (RN).

Un comité de pilotage doit être nommé. La commission décide que les membres de la commission voirie feront partie de ce comité et sera ouvert aux membres du conseil municipal désireux de participer.

Liste des travaux en cours et à prévoir :

La place du pont des dames : le revêtement béton de cette aire se dégrade rapidement. Plusieurs solutions sont envisageables, un avis technique est indispensable.

Impasse Lagille : un enrobé est demandé dans cette impasse. Un chiffrage des travaux est à effectuer.

Gravillonnage et enduisage : Les nids de poules sur la bordure de la rue des fosses menant à la RN 44 ont été rebouchés avec de l'enduit à froid.

Centre commercial : les candélabres sont à remplacer. La CEGELEC nous chiffre ces travaux, avec une variante LED.

Revoir la réglementation du parking sur cette place.

Ecole : la question de la circulation et du stationnement dans cette rue est problématique. La police a dressé plusieurs contraventions pour stationnement gênant mi-mai. Il est émis l'idée d'une voie partagée, limitée à 20km/h, ou d'une zone 30 km/h de l'école à la place du commerce.

Impasse Valleré : un panneau rétroviseur pour sécuriser la sortie des véhicules est demandé par les habitants.

La réalisation de ces travaux doit être intégrée dans le plan d'accessibilité, qui en donnera les priorités.

Tous ces travaux sont à programmer dans le temps, notre budget ne nous permettant pas de les réaliser en une année. L'information sur le coût de réfection de la rue du Moulin vous donne une idée de prix de ces travaux et le budget alloué est d'environ 80 à 100 000 € par an.

Informations RN44 :

Le doublement de la portion de route Moncetz-Châlons n'est pas prêt de voir le jour. La déviation de Chepy quant à elle, est retardée de 6 mois faute de crédit.

Bâtiments

Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal et de sa commission bâtiments, un certain nombre de travaux ont été réalisés, notamment grâce aux employés communaux, sur les différents bâtiments ou espaces de la commune.

Les membres du nouveau conseil municipal ont visité les différents sites afin d'avoir une meilleure idée sur les travaux à réaliser rapidement ou dans les années à venir.

Voici la liste des bâtiments et espaces communaux :

La mairie, les ateliers municipaux, les écoles, une partie du centre commercial, l'église, le presbytère, le cimetière, le gymnase, la salle des fêtes, la salle du 3^{ème} âge, le centre de loisirs du Club Omnisports, la maison des associations l'Eveil et la bibliothèque, l'espace billard, la grange, l'aire de sport, les aires de jeux pour enfants et le terrain de boules.

La sécurité restera toujours la principale préoccupation de cette commission. Celle-ci prévoit un complexe extérieur multi-sports en remplacement des panneaux de basket actuels, en fonction des priorités budgétaires.

La prochaine action sera la mise en accessibilité de la mairie, programmée dans les mois à venir.

Depuis Mars, voici les travaux réalisés :

- soubassement et façade en peinture du bâtiment « espace billard »,
- isolation de la salle informatique dans la maison des associations,
- garde-corps installés aux fenêtres de l'Eveil,
- mise en place d'un nouveau radiateur et acquisition d'un nouveau congélateur dans l'entrée de la salle du 3^{ème} âge,
- peintures extérieures de la porte de la salle des fêtes et des descentes d'eau du gymnase,
- égalisation du sol dans la salle espace billard,
- mise en place d'un nouveau chauffe-eau dans la maison des associations.

Et bien d'autres petits travaux...



Environnement et Cadre de Vie

Lors de la première réunion de la commission environnement et cadre de vie, Bruno BRÉMONT, nouveau responsable a souhaité remercier Jacky DONRAULT, son prédécesseur, qui a œuvré pendant de nombreuses années pour améliorer le cadre de vie dans notre village.

La nouvelle commission s'efforcera de poursuivre cette action.

Un programme de plantations d'arbres sur plusieurs années pourrait ainsi voir le jour. L'effort de fleurissement sera maintenu afin que notre commune conserve ses 3 fleurs. De nouvelles plantations seront effectuées dans l'agrandissement du cimetière à l'automne.

Pourquoi avoir coupé les arbres Route de Sogny ?



Pour préserver la sécurité, la décision a été prise par l'ancienne municipalité. En effet, à chaque coup de vent, des branches se cassaient et tombaient soit sur la chaussée, soit sur les terrains voisins.

La nouvelle municipalité a souhaité mettre en pelouse pour cet été. **Une étude de replantations est déjà en projet.**

IMPORTANT :

Nous rappelons à tous les Sarrysiens :

- l'obligation de tailler les haies qui leur appartiennent, afin que celles-ci n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins,
- l'interdiction d'utiliser tout matériel bruyant les dimanches et jours fériés (tondeuse, bétonnière, marteau piqueur ...).

Merci de votre compréhension.

Affaires Sociales

La nouvelle commission réunie en début de mandat a acté la poursuite de sa participation au téléthon et aux restos du cœur.

Elle a d'autre part décidé :

- l'organisation d'une grande soirée en 2015 dont les bénéfices seront reversés en faveur de la recherche contre les maladies génétiques et autres,
- la mise en place d'un recensement des personnes vulnérables en cas de canicule,
- la mise en relation des personnes qui auraient besoin d'un accompagnement sera effectué par l'intermédiaire de Madame BARROIS Fatima, infirmière libérale de Sarry, avec la commission.

D'autre part, elle souhaite s'investir dans de nouveaux projets qui seront utiles aux Sarrysiens :

- des permanences destinées à aider pour le courrier administratif et autres,
- des actions pour les jeunes (en lien avec la commission bâtiment),
- des rencontres avec des associations locales du type « mission locale » ou « unis-cité » qui viendront parler de leur mission.

Personnel Communal

Une rencontre conviviale organisée le 5 juin a permis au personnel communal et aux membres du conseil municipal de faire connaissance. Le personnel communal est composé de 18 agents et un saisonnier, dont les fonctions assurées par chacun d'entre eux, tout aussi différentes soient elles, contribuent à maintenir un cadre de vie agréable au sein de la commune. Chacun d'entre nous peut reconnaître le travail effectué tout au long de l'année.

Nous encourageons et remercions aussi chaque sarrysien, qui par leurs actions et le respect des règles de civisme contribue également à l'amélioration du quotidien et de notre environnement.



Services techniques

- HAYART Yannick
- JUAN Christophe
- CATRY Bruno
- CATRY Christian
- DESIRANT Robin
- LAGUERRE Pierre
- ENIONA David

Ecoles/cantine/garderie / Entretien bâtiments communaux

Entretien

- GALLOIS Sandrine
- DEFIGIER Nathalie
- DIOT Chantal
- BRASSEUR Christine
- ARNOULD Tiphany
- TELLIER Angélique
- ROBIN Véronique
- FEGER Claudine

- ALVES Raymonde

Bibliothèque :

- DEROCHE Nelly

Service administratif :

- ZENTNER Franck
- JUAN Louise
- DEROCHE Nelly

Etat Civil



Le dernier né à Sarry !

Le 10 décembre 2011, Lubin pressé de venir au monde, n'a pas laissé le temps à ses parents, Lauraine et Alexandre MUAU résidant au Clos du Château, de se rendre à la maternité !

Pour information, la précédente naissance à Sarry remonte à 1997.

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin les informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés.

Naissances :

10 naissances ont été enregistrées depuis le début de l'année 2014. Ci-dessous, les naissances pour lesquelles les parents ont donné leur accord de publication :

Hugo HÉNIN le 24 janvier

Maël QUILLERÉ le 23 mars

Méline DIEZ le 10 mai

Mariages :

Geoffrey LOUIS et Claire BUSSY le 3 mai

Benoît SART et Aurélie CASTELEYN le 7 juin

Laurent RAULIN et Madeleine FEBVRE le 14 juin

Manuel AZEVEDO et Marie-Laure SALON le 21 juin

Décès :

M. CHEVALIER Guy le 4 mars

M. GOBILLARD André..... le 30 avril

Mme HRYMAK Emilie..... le 16 mai

Petite leçon de civisme

Tous les matins, à 7heures puis à 7h30, je le vois, ponctuel, promenant ses chiens en laisse, suivi habituellement par son chat noir et blanc. En cours de route Il n'oublie jamais rien : si les chiens font leurs gros besoins, ceux-ci sont tout de suite ramassés dans un sachet.

Bien sûr, il n'est pas le seul à agir de la sorte. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde... Pensez donc aux usagers des trottoirs ou aux enfants qui jouent sur les pelouses. Alors un geste simple et moins de risque (même pour vous) de marcher sur quelque chose de désagréable.

Et pendant qu'on y est, ces pelouses, est-ce normal d'y voir des voitures garées dessus, même parfois juste après un panneau d'interdiction de stationner ? Méconnaissance du code de la route, individualisme, manque de place ? Sans compter quelques ornières creusées le long de la route lorsque la pelouse est gorgée d'eau ...

Sachons agir pour conserver longtemps le bonheur d'habiter un village où il fait bon vivre.

Enfance et jeunesse

Les sorties scolaires

Les sorties scolaires de l'école maternelle :

Le 26 mai, les enfants de grande section sont allés visiter la capitale.

Au palais de la paléontologie, les enfants ont été impressionnés par les squelettes d'animaux préhistoriques et ont participé à des activités adaptées à leur âge. Après le pique-nique au jardin des plantes, ils sont allés faire une croisière sur la Seine. Cette visite guidée sur l'eau spécialement conçue pour les enfants leur a permis de découvrir les monuments parisiens.

Le 27 mai, les enfants de moyenne section sont allés à la maison de la nature à Boulton aux Bois.

Malgré le mauvais temps, les enfants ont participé à de nombreuses activités variées basées sur l'observation et l'écoute. Ces activités très enrichissantes ont pour but de sensibiliser les enfants à la nature.

Le 6 juin, les enfants de grande section se sont rendus aux archives de Châlons en Champagne pour une initiation aux écritures anciennes. Cette sortie faisait suite au projet pédagogique de l'année sur les origines de l'écriture. Les enfants ont participé à des ateliers sur les arbres généalogiques, les vieux documents, les vieilles cartes postales, les blasons et les cachets de cire. Là encore, les ateliers étaient très bien adaptés aux enfants.

Le 19 juin, les enfants ont présenté un spectacle dont le thème est resté mystérieux jusqu'au bout.

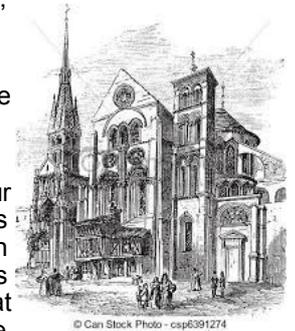
Le 30 juin, a eu lieu la sortie des enfants de petite section à la ferme de Passavant.



Toutes les sorties scolaires des enfants de l'école élémentaire se sont, elles aussi, bien passées.

Le 28 mars, les élèves de CM1 se sont rendus à Châlons, en bus de ville, pour une visite guidée de l'Église Notre Dame en Vaux.

Le 13 mai, les élèves de CE2/CM1, CM1/CM2, et CM2 se sont rendus à Oeuilly pour découvrir l'écomusée champenois. La visite était constituée d'échanges entre les enfants et le guide, qui expliquait le quotidien d'autrefois, tout en visitant une maison reconstituée à l'ancienne. Les enfants ont revêtu les blouses de l'école des années 1900 pour recopier à la plume une leçon de morale ou faire la dictée du certificat d'études. Une course d'orientation avec plusieurs énigmes était organisée. La journée s'est clôturée par une remise de diplôme et un goûter.

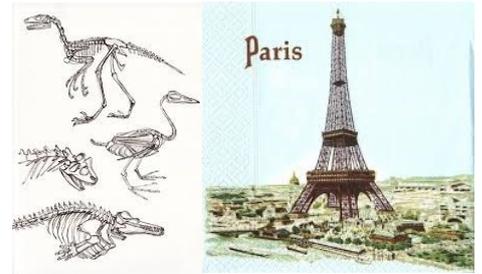


Le 19 mai, les élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendus à Reims.

Ils sont d'abord allés à la biscuiterie Fossier : film, visite de l'usine et dégustation. Ensuite, ils ont visité la basilique Saint Rémi avec un guide. L'après-midi, ils sont allés au musée Saint Rémi où ils ont effectué des petites recherches sous forme de jeux dans le musée : tapisseries, objets anciens, style gothique ou roman.

Toutes les classes ont participé au grand concours des incorruptibles et ont effectué une sortie au CDDP (centre de documentation pédagogique) de Châlons en Champagne.

Les élèves de CM1/ CM2 se sont rendus au collège Jean Moulin pour y suivre des cours de physique.



Enfance et Jeunesse

En route pour l'école le mercredi ...

Nous avons conscience que la mise en place des rythmes scolaires ne puisse convenir à tout le monde. Cependant, nous les avons définis en nous efforçant de prendre en compte tous les paramètres (locaux, bus, horaires, personnels, finances ...) avec l'objectif principal de préserver l'intérêt de l'enfant.

Cette réforme a pour objectif d'alléger le temps scolaire et de proposer aux enfants des activités périscolaires.

Aujourd'hui, un enfant peut être présent à l'école 40 h 40 par semaine :

7h50 - 9h	9h -12h	12h - 14h	14h - 17h	17h - 18h
Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie-Etudes

A partir de la prochaine rentrée, en reprenant cette même amplitude journalière et en y incluant le mercredi, son temps de présence hebdomadaire maximum dans l'enceinte de l'école passerait alors à 45 h 15.

Voici l'emploi du temps retenu lors du dernier conseil municipal :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h45 - 9h	9h -12h	12h - 14h	14h - 16h15	16h15 - 17h30	17h30 - 18h
Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP - Garderie-Etudes	Garderie

(NAP: nouvelles activités périscolaires)

Mercredi :

7h45 - 9h	9h -12h	12h - 12h15
Garderie	Enseignement	Garderie



L'ensemble du conseil municipal félicite chaleureusement tous les nouveaux diplômés de la commune et leur souhaite réussite dans la poursuite de leurs études ou leur insertion dans la vie professionnelle.

Enfance et Jeunesse



Mercredi 4 juin, M. Hervé MAILLET, maire de SARRY, Mme ROMEDENNE, directrice de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), Nelly DEROCHE, responsable de la bibliothèque municipale Germaine Maillot, les bénévoles, Michel LALLEMENT, les conseillers municipaux, et les parents des enfants de l'atelier Sarrygolo ont assisté au vernissage de l'exposition « les sorcières », prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, service du Conseil Général.

Nelly DEROCHE a retracé en quelques mots la création de la bibliothèque en 1992, l'accueil des classes et du tout public, les différentes manifestations proposées tout au long de l'année telles que l'heure du conte, les expositions, l'atelier Sarrygolo.

Des remerciements ont été adressés à Michel LALLEMENT, ancien maire de la commune pour son soutien durant toutes ces années passées ainsi qu'aux bénévoles de la Bibliothèque pour leur aide ponctuelle.

Tout au long de cette année scolaire, 15 enfants (Adèle, Bertille, Célestine, Célia, Eileen, Emma, Flora, Gabrielle, Léa Gallois, Léa Guillaume, Lise, Louise D, Louise G, Mallory et Morgane) de l'atelier Sarrygolo ont travaillé sur le thème «des sorcières et des fées» encadré par Blandine DEL NEGRO et la responsable de la bibliothèque.

Divers travaux : tableau en sable coloré, lampe, peinture sur toile, mobile, marionnette ont été réalisés à partir de différentes techniques : découpage, modelage, collage ... De plus, ils ont appris à se respecter et à s'aider.

Le Maire de SARRY a félicité les jeunes artistes pour l'excellent travail réalisé.
Cette exposition a eu lieu du 2 au 28 juin 2014 à la bibliothèque municipale Germaine Maillot.

Conseil des jeunes



Sur une initiative du conseil municipal des jeunes de SARRY, a eu lieu le dimanche 12 avril la 9ème journée environnement. A cette occasion, une trentaine de personnes a participé au ramassage des débris et déchets sur les chemins de la commune. Un verre de l'amitié a été offert à l'issue de la matinée.

Le 28 mai, le conseil des jeunes avec une partie des agents du services techniques ont réalisé ces 2 massifs.



Sarry au fil du temps...

Autrefois Sarry

La révolution de 1789 a enfin entériné un changement attendu depuis longtemps, celui des mesures. Depuis des années, la chose était demandée et même proposée mais n'avait jamais pu aboutir. Cet extrait de recette du XV^e siècle est suffisant pour se convaincre des difficultés que créaient les anciens systèmes : " ... prenez un quarteron de fine cannelle, une once de graine de paradis, une quarte de vin à la mesure de Paris... Pour quarteron à la mesure de Beziers prenez cinq drames de cannelle fine et avec une livre et demie au gros poids de sucre en roche ... "

Tant que l'on restait dans son village, il n'y avait pas de problème, mais d'un village à l'autre, les valeurs des unités différaient parfois considérablement, ce qui entraînait bien des difficultés dès qu'une marchandise devait être vendue et achetée. Si dans un contrat ou un acte de vente, le lieu d'usage de la mesure avait été omis, chacun lui donnait l'interprétation la plus favorable, d'où d'innombrables disputes et procès.

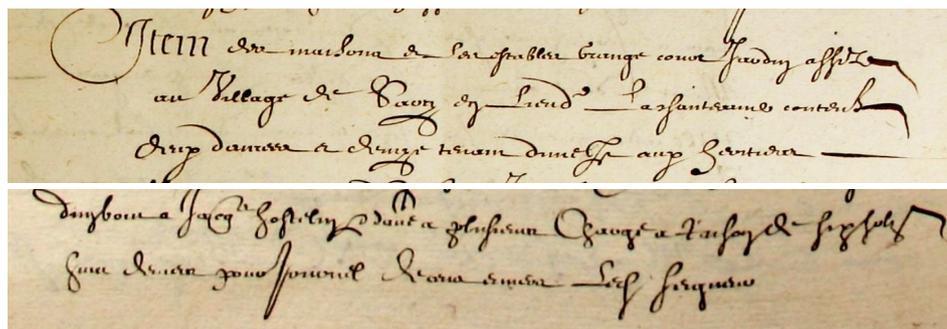
Un exemple est donné par le bois de chauffage mesuré en cordes dont on a relevé 60 (soixante) valeurs officielles différentes rien que dans la Marne.

Pour les surfaces cultivées, les noms des vieilles unités sont connues de tous : *perches*, *danrées*, *journal*, mais elles n'ont de sens que pour les anciens qui les ont utilisées.

Commune	Arrondissement	Nom de la mesure ancienne	Bases anciennes de calcul	équivalences en ares		
				perches, verges, etc...	danrées (éventuel.)	arpents, journaux, etc...
Sarry	Châlons	perche carrée	de 8 pieds 4 pouces (de 12 pouces)	0,073278		
"	"	danrée	de 80 perches carrées		5,862	
"	"	journal	de 9 danrées			52,760

Mais attention. A Châlons intra muros, les surfaces de ces unités étaient différentes. Par contre, entre Châlons extra muros et Sarry, il n'y avait pas de différence.

Voici un extrait d'acte datant de 1621 :



Item des maisons et ses estables grange court jardin assize
au village de sarry en lieudict lachanteraine contenant
deux danrees et demye tenant dune part aux heritiers.....

d'un bout a jacques hostelin et daultre a plusieurs chargé a raison de six sols
huict deniers pour journal de cens envers ledict seigneur

Sarry au fil du temps...

Une passion !

Notre commune peut se targuer de posséder en son sein, un résident dont le métier et la passion pour l'aéronautique l'ont amené à franchir le cap des 10 000.

Plus connu sous le diminutif de «Charly», Jean-Charles PERNIN a obtenu et cumulé toutes ses heures de vol suivant le cheminement de carrière retracé ci-dessous :

1961: Engagé dans l'armée de l'air, Charly débute sa carrière à Cognac à 19 ans sur chasseur école T6.



1963: Il est breveté pilote de chasse et passe sur le fabuleux chasseur américain F 100 en totalisant 500 heures avec les forces de l'OTAN .

1966: Il devient très vite chef de patrouille sur Mirage III E dont il sera présentateur en vol de **1975 à 1980**. Il arrive ensuite à la 7ème escadre de bombardement à Saint-Dizier doté de Jaguars (2 500 heures en France et en opération sur le continent africain jusqu'en **1990**).

1990: Revenu à la vie civile, Charly vient résider sur Châlons en Champagne. Il perpétue sa passion en étant employé par une société marnaise de traitement agricole aérien qui l'amène à officier sur toute la région ainsi qu'en Afrique où il est victime en **1992** d'un crash qui l'entraîne à une longue convalescence et une rééducation bien douloureuse. Après cette période de souffrance, cette passion du vol l'amène à se produire dans des meetings aériens où toute sa dextérité de pilote de voltige est exposée.

1995: Charly devient sarrysien en venant résider avec sa famille rue du Moulin.

Son monitorat de vol civil l'amène à rejoindre l'aéro-club Farman Clément d'Ecury sur Coole où il sait se faire apprécier par ses élèves pilotes tant par son savoir, sa rigueur et son professionnalisme.

Tout ce déroulé de carrière lui a permis d' être titulaire :

- de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze
 - de la médaille de l'Aéronautique
- et d'être nommé au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Invités à fêter cet événement, sa famille et ses amis présents ont pu assister dans le ciel bleu et ensoleillé d'Ecury à un ballet aérien concocté par Charly qui a su démontrer à nouveau qu'il n'avait rien perdu de ses qualités de pilote.

Ce macaron de pilote symbolise :

- l'étoile qui l'a guidé,
- les ailes qui l'ont porté,
- la couronne qui vient glorifier ses heures de vol.



Sarry au fil du temps...

Une recette !



Jacqueline MAILLET, native et résidente à SARRY depuis 1932, nous a gentiment reçus. Elle nous a dévoilé une recette champenoise que sa mère cuisinait. Cette pâtisserie connue sous le nom de "**Gomichon**" est extrêmement simple à réaliser mais divinement savoureuse au palais. Dans d'autres régions comme la Normandie par exemple, on la surnomme "**Le Douillon**" ou "**Le Bourdelot**".
A essayer sans modération !

Une nouvelle rubrique voit le jour dans notre 1^{er} bulletin communal. Afin d'éveiller notre curiosité et surtout nos papilles, nous allons effectuer à travers le village, une petite balade gastronomique. Une personne native ou résidente depuis de nombreuses années à SARRY, sera choisie pour nous présenter et partager une de ses recettes favorites.

Il vous faut :

- une pomme supportant la cuisson au four
- du sucre avec une noisette de beurre
- (variante : miel ou confiture)
- de la pâte brisée
- un jaune d'œuf

Préchauffez votre four.

Pelez et évidez la pomme.

Posez-la sur la pâte brisée étalée.

Avec l'aide d'une cuillère à café, remplissez l'intérieur de la pomme soit d'une noisette de beurre et de sucre fin, de miel ou de confiture (selon votre choix).

Enrobez votre fruit avec la pâte brisée de manière à la reformer.

Badigeonnez celle-ci de jaune d'œuf.

Déposez le tout dans un plat à four recouvert d'un papier sulfurisé.

Laissez cuire au four 35 minutes.

Thermostat: 6/7

Dégustez-la à peine refroidie: une pure merveille !

Le bus à Sarry, nouveautés

A compter du 1er juillet 2014, quelques modifications sur la ligne 5 :

- un nouvel arrêt "Jardin des vignes",
- une trajectoire identique à l'aller et au retour, avec un terminus à Moncetz,
- la suppression des arrêts "les Fosses", "les Terrières", "Croix blanche" et "les Vergers".

De nouveaux services proposés par la SITAC:

- un nouveau site internet "www.SITAC.net",
- une possibilité d'alerte trafic sur votre mobile (inscription sur le site internet),
- la proposition de location de vélos (classique, à assistance électrique ou pliant) pour une période de 3, 10 ou 12 mois, avec 2 stations vélos à votre disposition (centre-ville et gare),
- un site dédié au co-voiturage.

Grilles horaires : Voir sur le site de la SITAC: <http://www.sitac.net/>

Informations permanentes

MAIRIE : tél. : 03 26 65 87 02 courriel : contact.mairie@sarry-champagne.net

ouverture au public : **mardi de 13h30 à 17h30** **mercredi de 13h30 à 18 h00**
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES NOUVEAUX ARRIVANTS sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures. Dites-le à vos nouveaux voisins !

RECENSEMENT MILITAIRE : les garçons et filles de nationalité française doivent se présenter en mairie au moment de leur 16ème anniversaire pour leur future participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

ECOLES : Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 14 rue du Thermot accueille les enfants de Moncetz-Longevas et Sarry avec les services annexes : garderie matin, midi, soir, cantine à midi (tél. 03 26 26 54 04). Maternelle : tél. 03 26 64 14 68 - Elémentaire : tél. 03 26 64 55 58

POINT POSTE - « le Petit Sarrysien », place du Commerce - tél. 03 26 64 51 51

Opérations courantes possibles :

Courrier, colis : achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages prépayés Colissimo, dépôt de lettres et colis (y compris recommandés). Retrait des instances : lettres recommandées et paquets.

Services financiers : retrait d'espèces sur CCP ou livret A Postépargne, de 150 € (maximum) par semaine. Les autres opérations ne peuvent avoir lieu que dans un bureau de poste, le plus proche est celui de la Croix Dampierre à Châlons (tél. 03 26 26 31 60) ou contacter son conseiller financier.

TRANSPORTS URBAINS - SITAC : Agence : Place Mgr Tissier à Châlons – tél. 03 26 69 59 00

Penser à constituer une demande de carte Sitac pour les enfants scolarisés.

Vente de tickets et cartes d'abonnement au Petit Sarrysien.

CULTE - Curé/administrateur de la paroisse St François de Sales des Mothées P. Grégoire Herman.
2 rue de l'église, Sarry - tél. 03 26 68 04 62 - courriel : les.mothees@wanadoo.fr

VIE PRATIQUE

Appel d'urgence européen, le **112**, SAMU, le **15**, POLICE, le **17** POMPIERS, le **18**

Centre anti-poisons de Nancy, le **03 83 32 36 36**,

Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés, le 15

ASSAINISSEMENT : astreinte au **0810 463 463**

EAU POTABLE : **03 26 64 00 22** pendant les heures de bureau (8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h) et en dehors de ces horaires, de jour comme de nuit : tél. **06 87 74 78 71**.

TRI ET VALORISATION DES DECHETS : n° vert 0800 875 615 (appel gratuit).

- ordures ménagères « ordinaires » : bac roulant gris, collecte le lundi

- emballages à recycler : sacs transparents jaunes ramassage le vendredi

- déchets verts, de cuisine et restes de repas : bac vert, ramassage le jeudi (toute l'année)

- monstres/encombrants : ramassage **trimestriel**, le 3ème mercredi de janvier, avril, juillet et octobre.

En cas d'urgence, de volumes importants, se rendre soi-même à la déchèterie où le recyclage sera assuré.

Sortir les déchets seulement la veille au soir – rentrer les poubelles vides -

- **le verre et le papier** : en apport volontaire dans les conteneurs mis à disposition (centre commercial et route de Sogny).

- **les piles usagées** : à rapporter à votre commerçant habituel ou à déposer dans les bacs à la mairie ou à l'école.

- **déchèterie de Cités en Champagne** : chemin des grèves à Châlons – tél. 03 26 21 77 85 (pour y déposer gravats, branches et souches d'arbres, matériels électroménagers, téléviseurs, peintures, produits chimiques...), ouverte du lundi au samedi 9 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 13 h.

Pour les objets ou vêtements dont vous voulez vous séparer mais pouvant être réutilisés, contactez :

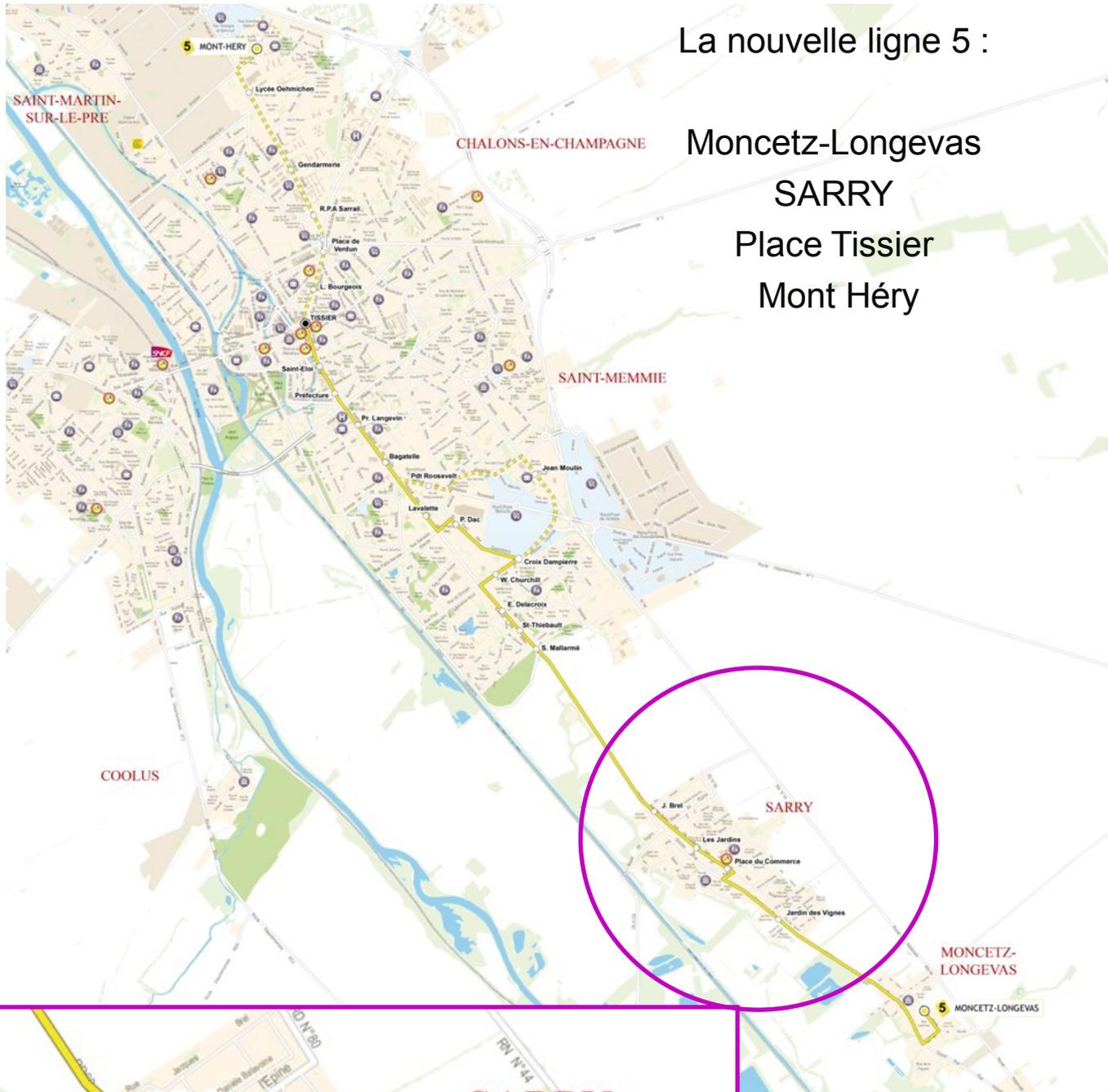
- ABI Meubles 51 – tél. 03 26 65 30 01 – 8 impasse des Mathurins à Châlons.

- Emmaüs – tél. 03 26 70 09 14 – 72 rue St Julien à Courtisols.

- Secours Populaire – tél. 03 26 21 16 29 l'après-midi – cité Tirlet à Châlons.

Conteneur ABI 51, place du commerce.

Enfin, les médicaments périmés ou que vous n'utilisez plus : à rapporter à votre pharmacien. Merci



La nouvelle ligne 5 :

Moncetz-Longevas
SARRY
Place Tissier
Mont Héry

